

Impossible de charger le plug-in.

## Des travailleurs étrangers victimes de trafic d'êtres humains, selon l'un d'eux

Mise à jour le lundi 5 mai 2014 à 22 h 22 HAE

Impossible de charger le plug-in.

Le reportage de Cendrix Bouchard

**Un travailleur étranger temporaire affirme que des collègues et lui ont dû travailler en Colombie-Britannique durant des centaines d'heures sans être payés, sous la menace constante d'être expulsés du pays.**

L'Israélien Anton Soloviov travaillait pour une entreprise à numéro gérée par un dénommé Dor Mordechai et sa femme, Anna Lepski. Le couple avait des kiosques de vente d'appareils de massage et de produits de bien-être dans le Grand Vancouver et sur l'île de Vancouver, y compris à Nanaimo, où Anton Soloviov travaillait.

Correctif et clarification : Une version antérieure de ce texte mentionnait que la compagnie était gérée par Dor Mordechai et qu'elle était détenue par sa femme Anna Lepski, M. Mordechai est en fait le propriétaire et le couple gère l'entreprise.

L'immigration canadienne estime que le jeune Israélien de 25 ans correspond à la catégorie des « victimes de la traite d'êtres humains ». Son ancien superviseur, Azi Quizel, fait l'objet d'une enquête policière pour profération de menaces.

Diverses agences gouvernementales sont au courant des pratiques de l'entreprise depuis des mois. En dépit de cela, le ministère de l'Emploi du Canada n'a pas révoqué ses permis de travail quand les allégations ont fait surface, et l'entreprise a continué de publiciser ses offres d'emploi.

### Venu d'Israël

M. Soloviov a raconté à l'équipe *Go Public* de CBC qu'il a répondu à une annonce pour venir au Canada en septembre 2013, en quête d'un avenir meilleur. Après un entretien avec son employeur britanno-colombien, dit-il, le jeune homme de 25 ans s'est fait dire de payer son vol en avion de 1900 \$ jusqu'à Vancouver et de mentir aux autorités frontalières en



Anton Soloviov s'est fait prendre en photo avec Anna Lepski, gérante du 08600005 B.C. Ltd., à son arrivée au Canada. Son mari, Dor Mordechai, en est propriétaire. Photo : Radio-Canada

prétendant être un touriste.

Les règles du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) stipulent que ce sont les employeurs qui doivent couvrir les frais de déplacement des étrangers qu'ils font venir.

À son arrivée au Canada, Anton Soloviov soutient qu'un superviseur nommé Azi Quizel l'a immédiatement amené, ainsi que quatre autres, dans une maison de Nanaimo, où le superviseur leur aurait dit qu'ils devaient habiter.

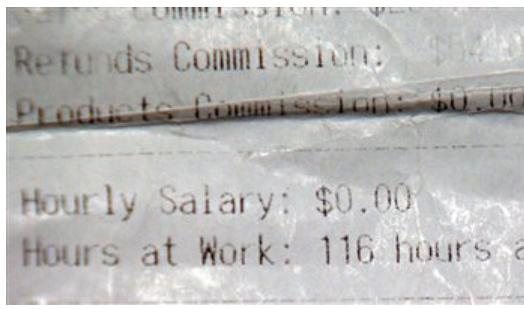
Selon le travailleur, ses collègues et lui se sont fait dire qu'ils pouvaient travailler illégalement, ou payer 500 \$ de plus pour un visa de travail, ce qu'il a choisi de faire.

#### **Paye amputée par des « amendes »**

L'Avis relatif au marché du travail - une évaluation gouvernementale dont ont besoin les employeurs pour justifier leurs recours au PTET - disait que les étrangers devaient être payés 13 \$ l'heure, puis 21 \$ pour toute heure supplémentaire. Des relevés de paie montrent qu'Anton Soloviov et d'autres n'ont pas reçu de taux horaire.

« Après que nous eussions tout accepté, Azi Quizel nous a dit : "écoutez les gars, vous travaillez à commission. Si ça ne vous plaît pas, vous pouvez être déportés. J'annulerai vos permis", allègue Anton Soloviov.

Selon M. Soloviov, les employés se sont fait promettre qu'ils recevraient 25 % de chaque vente, mais les jours de paie, ils constataient que l'employeur déduisait 225 \$ chaque quinzaine pour le loyer et des « amendes » appliquées de façon arbitraire. Les relevés montrent qu'en une quinzaine, Anton Soloviov et un autre employé ont perdu plus d'argent en amendes qu'ils n'en ont gagné en salaire, de sorte qu'ils devaient 300 \$ à leur employeur.



Des relevés de paie pour 3 employés montrent qu'ils gagnaient un salaire horaire de 0\$ l'heure. Durant deux semaines, cet employé a travaillé 116 heures, sans recevoir d'argent. Photo : Radio-Canada

#### **Menaces de mort**

M. Soloviov relate qu'il s'est par la suite informé et qu'il a prévenu le superviseur Azi Queziel qu'il alerterait la division provinciale des normes du travail. À ce moment, dit-il, Azi Queziel s'est emporté et a mis la pagaille dans la maison des employés. Selon Anton Soloviov, M. Quizel l'a aussi appelé pour lui dire qu'il ferait venir quelqu'un à Nanaimo pour le tuer.

M. Soloviov s'est alors rendu à la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Il ajoute que pendant qu'il se trouvait dans le poste de police, un homme qui parlait hébreu l'a appelé pour lui dire qu'il venait, en traversier, lui mettre une balle dans la tête.

D'après le jeune homme, la police a enregistré l'appel et s'est rendue au centre commercial, à la recherche du superviseur, qui avait disparu. La GRC a confirmé à *Go Public* qu'une enquête active est toujours en cours sur la profération de menaces.

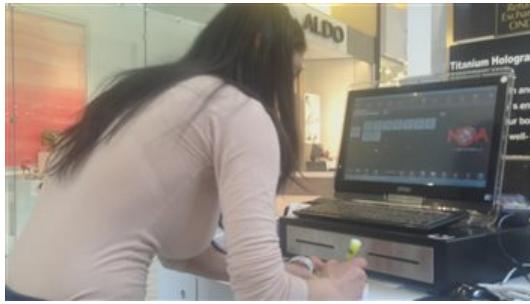
#### **Des employés expulsés du pays**

Depuis, Citoyenneté et immigration Canada a émis des ordres d'expulsion pour neuf autres Israéliens travaillant dans des kiosques de centres commerciaux. Les autorités leur ordonnent de quitter le pays pour avoir travaillé illégalement, pour avoir violé les conditions de leurs visas ou pour avoir travaillé au mauvais endroit.

L'équipe *Go Public* de CBC a constaté que certains kiosques de leur entreprise sont ouverts dans des centres commerciaux. Une travailleuse étrangère, qui disait venir de l'Espagne, s'occupait d'au moins un d'entre eux.

CBC a demandé au ministre de l'Emploi, Jason Kenney, pourquoi son ministère n'a pas révoqué les permis accordés à l'entreprise, quand les allégations ont fait surface en décembre.

« Je crois que nous faisons de mieux en mieux appliquer les règles », a répondu le ministre. « Si [ici.radio-canada.ca/regions/.../001-travailleur-étranger-temporaire-trafic-etes-humains.shtml](http://ici.radio-canada.ca/regions/.../001-travailleur-étranger-temporaire-trafic-etes-humains.shtml)



Cette vendeuse, qui travaille à une kiosque de Nanaimo appartenant à l'entreprise de C.-B., a affirmé être Espagnole. Photo : Radio-Canada

je perçois toute preuve de fraude dans les engagements qu'ont pris les employeurs à suivre les règles, je transférerai l'affaire à l'Agence des services frontaliers pour qu'elle envisage la tenue d'une possible enquête criminelle. »

Le bureau de M. Kenney a plus tard indiqué que l'employeur de M. Soloviov fait maintenant l'objet d'une enquête. « Emploi et Développement social Canada n'autorisera l'embauche

d'aucun autre travailleur étranger temporaire par cet employeur tant que toute enquête le concernant est en cours », a déclaré un porte-parole du bureau du ministre.

Deux autres travailleurs se sont joints à Anton Soloviov pour porter plainte auprès des autorités provinciales, mais sont depuis retournés dans leur pays.

En raison de la gravité des allégations visant son employeur, le ministère de l'Immigration a accordé à Anton Soloviov un nouveau permis de travail de six mois.

#### **Les libéraux demandent une réforme du programme de permis temporaires**

En conférence de presse, lundi, le député libéral John McCallum a dénoncé les abus auxquels le programme des permis temporaires donne lieu et a proposé des mesures pour le réformer, notamment en réduisant son ampleur. M. McCallum a déclaré que les conservateurs avaient sciemment fait gonfler le programme des permis temporaires au cours des dernières années, en assouplissant les règles, tandis qu'ils laissaient s'allonger les délais de traitement des demandes soumises par les immigrants pour devenir citoyens canadiens.

« Pendant plusieurs années, le gouvernement a délibérément gonflé le nombre de travailleurs étrangers temporaires, au point où, en 2012, le Canada avait presque autant que de résidents permanents », a dit M. McCallum. « Le résultat est qu'il y a moins d'emplois pour les Canadiens [...] et dans certains cas, une exploitation de travailleurs étrangers vulnérables. »

D'après un reportage de Kathy Tomlinson et l'équipe Go Public

#### **À VOIR :**

- [Travailleurs étrangers temporaires : Ottawa sévit contre un McDonald's de Victoria](#)
- [Travailleurs étrangers chez McDo : d'autres ex-employés dénoncent](#)
- [Des travailleurs étrangers logés par McDo se sentaient « comme des esclaves »](#)
- [McDonald's suspend son embauche d'étrangers au Canada](#)
- [Weyburn : deux serveuses remplacées par des travailleurs étrangers](#)
- [Le site de l'équipe Go Public](#)

**Important** Afin de favoriser des discussions riches, respectueuses et constructives, chaque commentaire soumis sur les tribunes de Radio-Canada.ca sera dorénavant signé des nom(s) et prénom(s) de son auteur (à l'exception de la zone Jeunesse). Le nom d'utilisateur (pseudonyme) ne sera plus affiché.

En nous soumettant vos commentaires, vous reconnaissiez que Radio-Canada a le droit de les reproduire et de les diffuser, en tout ou en partie et de quelque manière que ce soit. Veuillez noter que Radio-Canada ne cautionne pas les opinions exprimées. Vos commentaires seront modérés, et publiés s'ils respectent la nétiquette. Bonne discussion !

[Connexion](#) | [S'inscrire](#)

11 Commentaires



Écrire un commentaire ici

[Soumettre](#)

[Les plus récents](#)



### Alban Dodo N'go

Apparemment ce programme n'est fait pour arranger ni les canadiens (ils sont trop en droit de réclamer leurs Droits), ni l'immigrant (trop vulnérable pour revendiquer un quelconque Droit). En fin de compte, c'est l'employeur véreux qui gagne. C'est juste une affaire de business. Ce programme mérite donc une réforme digne du nom.

Il y a 6 jours 1 personne aime ce commentaire



### Jean-Simon Lauzon

Immigration canada ou "les travailleurs étrangers" n'ont rien à voir avec ça... ce sont 2 personnes qui font de la fraude. Et l'un d'eux est assez effronté pour aller pleurer aux caméras.

Il y a 7 jours 0 personne aime ce commentaire



### Lévis Simard

Les conservateurs n'étaient pas dupe, ils devaient savoir que leurs assouplissements conduiraient et inciteraient les "esclavagistes modernes" à opérer ici en toute impunité. Ce sont les mêmes méthodes qui furent employé dans les années d'après guerres par des mafieux (russe, chinois etc), argent facile....

Il y a 7 jours 3 personnes aiment ce commentaire



### Denis Dé

"Depuis, Citoyenneté et immigration Canada a émis des ordres d'expulsion pour neuf autres Israéliens travaillant dans des kiosques de centres commerciaux"  
Et voici la clef du problème... tant que les travailleurs (qui sont des victimes dans ce cas) seront susceptibles d'être expulsés pour avoir dénoncé leurs conditions, les employeurs continueront les abus

Il y a 7 jours 9 personnes aiment ce commentaire



### François Ouellette

Ces stratagèmes existent depuis longtemps, on fait venir des étrangers en leur promettant du travail, on prend leur passeport, et on les fait travailler à sa guise car ils n'ont aucune ressource pour se défendre.

Bienvenue au Canada!

Il y a 7 jours 11 personnes aiment ce commentaire



### Victor Nazaire

Comment peut on faire venir des étrangers, alors que le taux de chomage est assez élevé au Canada ?

Avez vous voté PC ?

Il y a 7 jours 10 personnes aiment ce commentaire



### Alban Dodo N'go

Peut-être parce que les jobs à pourvoir sont ceux que méprisent les canadiens. Or l'adage ne dit-il pas qu'il n'y a pas de soutien métier?

Il y a 6 jours 0 personne aime ce commentaire



### Linda Hart

Ce programme est de toute évidence une arnaque que les employeurs utilisent pour exploiter de manière absolument éhontée des travailleurs étrangers et cela crée en plus du chômage chez les canadiens et tire les salaires vers le bas.

Une autre des charmantes "réalisations" de la clique réformiste. Et il y a encore des décérébrés qui se proposent de voter pour ça.

Il y a 7 jours 13 personnes aiment ce commentaire

[Afficher 1 autre réponse](#)



**Luc Tremblay**

@Linda Hart Les réformistes nous en préparent de biens laides...

Il y a 7 jours 4 personnes aiment ce commentaire



**Dennis Dubeau**

@Linda Hart On se fait arnaquer solide, dans ce charmant Kanada... C'est une des joies de la démocratie: Vous mettez 10 personnes dans une salle... 6 morons et 5 personnes normales... et bien, la salle va devenir majoritairement morone.

Il y a 7 jours 0 personne aime ce commentaire

[Accueil](#)

[Grands titres](#)

[International](#)

[Régional](#)

[Politique](#)

[Économie](#)

[Sports](#)

[Arts et divertissement](#)

[Santé](#)

[Techno](#)

[Science](#)

[Alimentation](#)

[Insolite](#)

[Réflexion](#)

[Plaisirs](#)

[Audio • Vidéo](#)

[Dossiers](#)

[Interactif](#)

[Blogues](#)

[Webfictions](#)

[Conditions météo](#)

[Conditions routières](#)

[Conditions de ski](#)

[Concours](#)

[Témoin](#)

[Télévision et radio](#)

[ICI Radio-Canada Télé](#)

[ICI Radio-Canada Première](#)

[Espace musique](#)

[Autres sites](#)

[ICI Tou.tv](#)

[Espace.mu](#)

[ICI RDI](#)

[Radio Canada International](#)

[ICI Artv](#)

[ICI Explora](#)

[Jeunesse](#)

[CBC.ca](#)

[Archives](#)

[Partenaires](#)

[Sirius](#)

[TV5](#)

[Ressources](#)

[À propos de CBC/Radio-Canada](#)

[Aide à la navigation](#)

[Boutique Radio-Canada](#)

[Centre de production](#)

[Comment soumettre un projet](#)

[Communiqués](#)

[Contenus éducatifs - Curio](#)

[Emplois](#)

[Foire aux questions](#)

[Hyperliens de référence](#)

[Mises au point](#)

[Publicité](#)

[Services français de Radio-Canada](#)

[Signalétique](#)

[Transparence et responsabilisation](#)

[Vente d'archives](#)

[Vidéodescription](#)

[Centre des membres](#)

[Baladodiffusion](#)

[Cyberlettre](#)

[Fils RSS](#)

[Mon profil](#)

[MP3 en direct](#)

[Services mobiles](#)

[Widgets](#)

[ICI Radio-Canada en page d'accueil](#)

[Conditions d'utilisation](#) [Ombudsman](#) [Pour nous joindre](#)

Tous droits réservés © Société Radio-Canada 2014